

## Grand conseil: Gratuité des transports publics

16.11.2010. Prise de position des députés Vert'libéraux au Grand conseil vaudois

Les députés Vert'libéraux ont refusé une motion du député Bernard Borel demandant la gratuité des transports en commun pour certains usagers.

Cette motion demandait “que le Conseil d'Etat propose un projet de loi instaurant la gratuité ou une subvention ciblée des transports publics sur l'ensemble du territoire cantonal pour les jeunes en formation, comme mesure de soutien à la politique de la famille, ainsi que pour les chômeurs et les bénéficiaires du RI, comme mesure de politique sociale, et pour les retraités, au moins pour les bénéficiaires des Prestations complémentaires, pour leur permettre de continuer à mener une vie sociale active.”

Le refus de cette motion est conforme à nos lignes directrices : “Le principe de la gratuité des prestations de l'Etat est souvent incompatible avec le développement durable : cette gratuité favorise des comportements de gaspillage et de dé-responsabilisation.”

Sur cet objet, les Vert'libéraux se sont distancié des Verts qui ont soutenu la motion Borel. Une fois de plus, on constate que le souci de l'équilibre financier à long terme qui anime les Vert'libéraux n'est pas partagé par les Verts qui curieusement s'accommodent assez bien de l'endettement des collectivités publiques.

La députée Isabelle Chevalley a fait remarquer au plénum qu'une telle mesure n'augmenterait pas la fréquentation des transports publics, comme l'ont montré plusieurs exemples à l'étranger, mais représenterait au contraire une aide sociale supplémentaire. Le même argent serait mieux investi dans l'amélioration de l'offre des transports en commun.